



ABEILLE ASSET MANAGEMENT

Afer Patrimoine

rapport
annuel

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 30.09.2022

■ Sommaire

1. Informations concernant les placements et la gestion	3
2. Rapport d'activité.....	11
3. Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés.....	15
4. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels.....	17
5. Comptes annuels	20
5.1 Bilan.....	21
5.2 Hors-bilan	23
5.3 Compte de résultat.....	24
5.4 Annexes.....	25
6. Inventaire.....	36

Société de gestion	ABEILLE ASSET MANAGEMENT 14, rue Roquépine - 75008 Paris
Dépositaire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 Paris Cedex 18
Conservateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 Paris Cedex 18
Commissaire aux comptes	KPMG SA Représenté par Madame Séverine Ernest Tour Egho - 2, avenue Gambetta - CS 60055 - 92066 Paris La Défense Cedex
Commercialisateurs	ABEILLE VIE ABEILLE EPARGNE RETRAITE 70, avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

1. Le résultat net, qui correspond au montant des intérêts, arrrages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du Fonds, majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion financière et de la charge des emprunts, augmenté du report à nouveau majoré ou diminué de solde du compte de régularisation des revenus ;
2. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde de régularisation des plus-values.

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des intérêts encaissés. L'OPCVM a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant :

- distribution et/ou capitalisation : la société de gestion décide chaque année de l'affectation, en tout ou partie, du résultat net ainsi que des plus-values réalisées, indépendamment l'un de l'autre et peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un ou plusieurs acomptes.

Objectif de gestion : Le FCP vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans (après déduction des frais courants), la performance la plus élevée possible au moyen d'une gestion dynamique de l'allocation entre les marchés d'actions internationaux et les marchés de taux internationaux dans le cadre d'une contrainte de volatilité annuelle inférieure à 5%.

Indicateur de référence : L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. L'OPC n'est pas géré en référence à un indice.

Stratégie d'investissement :

Stratégie utilisée

La stratégie de gestion vise à proposer un portefeuille flexible, grâce à une gestion active et discrétionnaire calibrée en risque de volatilité et de corrélation entre les différents marchés internationaux qui composent l'univers de gestion.

La construction du portefeuille du FCP repose sur une allocation stratégique ajustée dynamiquement selon les régimes de marchés. Pour ce faire, la société de gestion s'appuie sur des calculs d'anticipations de la volatilité ainsi que sur des hypothèses de rendement de chacune des classes d'actifs.

Le portefeuille sera ainsi géré de manière active et discrétionnaire, en termes de classes d'actifs et d'expositions géographiques. A ce titre, le portefeuille du FCP pourra être exposé en directe ou au travers d'OPC :

- entre 0% et 50% de l'actif net en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés ; et
- entre 50% et 100% de l'actif net en titres de créance ou instruments du marché monétaire.

Le FCP pourra investir entre 0% et 100% de son actif net en parts ou actions d'OPC.

L'allocation entre les différentes classes d'actifs dépendra notamment des évolutions du marché, de la corrélation des classes d'actifs entre elles et de leurs interprétations en termes de risque par la société de gestion tout en tenant compte :

- d'un objectif de volatilité annuelle inférieur à 5% ;
- des anticipations de volatilité réalisée du FCP.

Le gérant procède ensuite à une gestion flexible de la construction de portefeuille. L'équipe de gestion pourra, quotidiennement, réduire l'exposition au risque du portefeuille si elle anticipe une hausse de la volatilité et/ou une baisse du prix de l'actif risqué, ou au contraire augmenter l'exposition si elle anticipe une baisse de la volatilité et/ou une hausse du prix. Pour cela, le gérant s'appuie sur un outil d'aide à la décision d'investissement permettant d'adapter le portefeuille à l'évolution des marchés.

Le portefeuille aura recours à différents types d'instruments financiers. Concernant la sélection des titres vifs, le gérant appliquera les processus de sélection de titres suivants :

Titres « actions » :

- analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques,
- en fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gérant se positionnera acheteur des secteurs qu'il estimera approprié à la réalisation de l'objectif de gestion du portefeuille,
- puis les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

Titres « emprunts d'états et crédit » :

- analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres ;

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM sera comprise entre -2 et +10.

S'agissant des OPC, ils seront sélectionnés en fonction de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

Le FCP pourra supporter un risque de change entre 0% et 50% de l'actif net.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en oeuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Les actifs hors dérivés intégrés

=> Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille pourra être investi, en direct ou au travers d'OPC, entre 0% et 50% de son actif net en actions cotées ou titres donnant, directement ou indirectement accès au capital ou aux droits de votes de sociétés.

Le niveau d'utilisation généralement recherché des actions cotées ou titres donnant accès au capital, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par la société de gestion, est de 35% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser au gérant qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

Les émetteurs sélectionnés pourront relever de toutes zones géographiques y compris des pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net, sans que toutefois la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres combinées issus de pays émergents puisse excéder 30% de l'actif net.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de toutes tailles de capitalisation. Ils seront libellés en toutes devises.

=> Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra être investi, en direct ou au travers d'OPC, entre 50 et 100% de son actif net aux titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en toutes devises.

Le niveau d'utilisation généralement recherché des titres de créances et instruments du marché monétaire, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par la société de gestion, est de 65% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser au gérant qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

La typologie des titres de créances et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- obligations à taux fixe
- obligations à taux variables
- obligations indexées sur l'inflation

- obligations souveraines
- obligations high yield
- titres de créances négociables
- EMTN non structurées
- titres participatifs
- titres subordonnés d'émetteurs publics
- bons du trésor
- obligations callables
- obligations puttables

Le FCP pourra également détenir des obligations contingentes convertibles (dites CoCos) jusqu'à 10% de l'actif net.

Les titres sélectionnés pourront relever de toutes zones géographiques, y compris des pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net, sans que toutefois la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres combinés issus de pays émergents puisse excéder 30% de l'actif net. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé. Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations.

Le FCP pourra investir dans des titres notés High Yield (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent) dans la limite de 50% de l'actif net.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

⇒ **Actions et parts d'OPC**

Le portefeuille pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	100%
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

*répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion du fonds, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés, dans les conditions définies ci-après :

- Nature des marchés d'intervention :
 - Réglementés
 - Organisés
 - De gré à gré
- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - Action
 - Taux
 - Change
 - Crédit
- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :
 - Couverture
 - Exposition
 - Arbitrage (dans la limite de 10% de l'actif net)
- Nature des instruments utilisés :
 - Futures
 - Options
 - Swaps
 - Change à terme
 - Dérivés de crédit : Crédit Default Swap et Total Return Swap (single name et sur indice)

- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :
 - Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc.
 - Augmentation de l'exposition au marché

Informations particulières sur l'utilisation des TRS

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la société de gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.

Le FCP pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 50% maximum de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion du fonds.

Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».

L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion de l'OPCVM et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise à l'OPCVM. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés.

Dans ce cadre, le FCP peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières ».

Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le dépositaire.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion) sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site.

Les instruments intégrant des dérivés

Le FCP pourra détenir les instruments intégrant des dérivés suivants :

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - Action
 - Taux
 - Change
 - Crédit
- Nature des interventions :
 - Couverture
 - Exposition
- Nature des instruments utilisés :
 - Obligations convertibles
 - Obligations échangeables
 - Obligations avec bons de souscription
 - Obligations remboursables en actions
 - Obligations contingentes convertibles (dans la limite de 10% de l'actif net)
 - Droits et warrants
 - Obligations callables
 - Obligations puttables

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- d'exposer le portefeuille au marché des actions et des devises ;
- d'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites du marché.

Les dépôts

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir dans la limite de 10% de l'actif net des liquidités pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) à hauteur de 10% de son actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres

- Nature des opérations utilisées :
 - Prises et mises en pension par référence au Code monétaire et financier

- Nature des interventions :
 - Gestion de la trésorerie
 - Optimisation des revenus dde l'OPCVM

Ces opérations pourront porter sur l'ensemble des titres financiers éligibles au fonds.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion), sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com.

Le traitement des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres tient compte des facteurs suivants : les taux obtenus, le risque de contrepartie et de garantie. Même si toutes les activités de financement de titres sont entièrement garantis, il reste toujours un risque de crédit lié à la contrepartie. Abeille Asset Management veille donc à ce que toutes ces activités soient menées selon les critères approuvés par ses clients afin de minimiser ces risques : la durée du prêt, la vitesse d'exécution, la probabilité de règlement.

Des informations complémentaires sur la rémunération de ces opérations figurent à la rubrique « Frais et commissions ».

Les risques spécifiques associés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres sont décrits dans la rubrique « Profil de risque ».

Niveaux d'utilisation envisagés et autorisés :

	Prises en pension	Mises en pension	Prêts de titres	Emprunts de titres
Proportion maximale d'actifs sous gestion	100%	100%	Néant	Néant
Proportion attendue d'actifs sous gestion	10%	10%	Néant	Néant

Effet de levier maximum

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300% de l'actif net (levier brut) et jusqu'à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties des instruments dérivés

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des contrats d'échange sur rendement global (TRS) et à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres (CTT), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir les dispositions relatives aux contreparties sélectionnées dans les parties « Informations particulières sur l'utilisation des TRS » et « Les acquisitions et cessions temporaires de titres »).

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de l'OPCVM, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement de l'OPCVM.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières

Dans le cadre de ces opérations, le FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable.

Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées chez le dépositaire.

Profil de risque : L'OPCVM sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements de l'OPCVM, le porteur s'expose aux risques suivants :

Risques principaux :**Risque de gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions et obligations). Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de perte en capital

L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Risque actions

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera à hauteur de cette exposition. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque de taux

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque de crédit

La valeur liquidative de l'OPCVM baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement)

L'OPCVM peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change

Etant donné que le FCP peut être exposé à des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS)

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Risque lié aux marchés des pays émergents

L'OPCVM peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes de l'OPCVM.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque de contrepartie

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'utilisation d'obligations convertibles

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation indirecte d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du fonds pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés

Dans la mesure où le FCP peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

Risque juridique lié à l'utilisation d'opérations de financement sur titres

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Risque en matière de durabilité

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Bien que la Société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Risques accessoires :**Risque de liquidité**

La valeur liquidative de l'OPCVM est susceptible de baisser en raison des investissements qui peuvent être réalisés sur des titres peu liquides. En cas de rachat important de parts de l'OPCVM, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions de marché du moment.

Risque lié à l'investissement dans des obligations contingentes convertibles

La valeur des investissements dans des obligations contingentes convertibles peut varier en cas de survenance d'éléments déclencheurs qui exposent le FCP aux risques suivants : non-paiement du coupon, conversion des obligations en actions de l'émetteur, risque de perte en capital. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Garantie ou protection : L'OPCVM ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type : L'OPCVM est ouvert à tous souscripteurs, il sert plus particulièrement de support à des contrats d'assurance vie en unité de compte souscrits sous l'égide de l'A.F.E.R. auprès d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite.

Cet OPCVM s'adresse aux investisseurs qui acceptent d'être exposés aux risques de l'ensemble des marchés financiers dans le but de bénéficier de leurs évolutions par des investissements ou des prises de positions et de bénéficier de la division des risques attachée à un placement diversifié.

La durée de placement recommandée est de cinq ans.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il lui est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

Les parts de l'OPCVM n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933, ou en vertu de quelque loi applicable dans un Etat américain.

De ce fait, lesdites parts ne pourront être directement ou indirectement cédées, offertes/vendues sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis d'Amérique ; elles ne pourront davantage l'être au profit de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (ci-après U.S. Person, tel que ce terme est défini par la réglementation américaine Regulation S dans le cadre de l'Act de 1933, telle qu'adoptée par l'autorité américaine de régulation des marchés (Securities and Exchange Commission)), sauf si un enregistrement des parts était effectué ou si une exemption était applicable. Une telle opération ne pourra en tout état de cause intervenir qu'avec le consentement préalable et exprès de la société de gestion de l'OPCVM.

En outre, l'OPCVM n'est pas et ne sera pas enregistré en vertu de l'U.S. Investment Company Act de 1940 ; en conséquence, toute revente ou cession de parts aux Etats Unis d'Amérique ou à une U.S. Person peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit et préalable de la société de gestion de l'OPCVM.

Compte tenu des dispositions des règlements (UE) N° 833/2014 et N° 2022/398 la souscription des parts de ce FCP est interdite à tout ressortissant russe ou biélorusse, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre de l'Union européenne et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre de l'Union européenne.

Régime fiscal : Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller.

Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC.

Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.ofi-invest-am.com.*
- *Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse suivante. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès d'Abeille Asset Management - Service Juridique - 14, rue Roquépine - 75008 Paris. contact.juridique.am@ofi-invest.com*
- *Date d'agrément par l'AMF : 25 juin 2004.*
- *Date de création du Fonds : 7 juillet 2004.*

rapport d'activité

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Depuis le deuxième semestre de l'année 2021, le contexte macroéconomique est marqué par des phénomènes de marché inédits. Après avoir disparu pendant des années, l'inflation est aujourd'hui plus que jamais de retour et demeure comme l'inquiétude principale des épargnants qui voient leur pouvoir d'achat s'éroder. La reprise de l'économie post Covid combiné à la crise énergétique provoquée par la guerre en Ukraine, a fait bondir violemment les chiffres d'inflation. En effet, les différents indices continuent de surprendre à la hausse. En Zone Euro, les prix à la consommation ont augmenté au mois de septembre de 10% sur un an, battant un nouveau record depuis la publication de l'indicateur en janvier 1997. De l'autre côté de l'Atlantique, la hausse des prix est elle aussi soutenue. L'inflation a dépassé les attentes en septembre aux Etats-Unis, avec une augmentation de 8,2% sur un an glissant.

L'inflation ne semble toujours pas maîtrisée à ce stade et la balance des risques reste orientée à la hausse sur cette fin d'année 2022. En conséquence, les Banques Centrales sont pressées d'agir, pour éviter que cette hausse des prix s'installe de manière durable. Ainsi, les durcissements monétaires se sont généralisés à travers le monde et l'exercice des différents banquiers centraux se complexifie. Ils ont réaffirmé, sur la fin de l'été, leur volonté de lutter coûte que coûte contre l'inflation et ont, par conséquent, accéléré la hausse des taux directeurs. L'année 2022 marque donc un tournant majeur dans les orientations des politiques monétaires mondiales : la Fed a procédé à une nouvelle hausse de ses taux directeurs en septembre, dont la fourchette se situe désormais entre 3% et 3,25%. De son côté, la BCE a elle aussi commencé à normaliser sa politique monétaire, avec plusieurs hausses sur l'été 2020 et devrait continuer son tour de vis monétaire dans les prochains mois. Le taux sur les dépôts bancaires à la BCE, qui est l'un des trois taux directeurs de référence, se situe actuellement à 0,75 %.

Pour finir, depuis plusieurs semaines, une rhétorique de récession s'est progressivement installée dans les différents discours économiques. En Zone Euro, l'activité devrait buter sur les problématiques d'approvisionnement en gaz cet hiver, la guerre en Ukraine ayant amené une disruption importante de l'accès à l'énergie. La question de l'indépendance énergétique est plus que jamais en centre des débats à l'approche de la période hivernale.

Cette période est bien particulière, les performances de nombreuses classes d'actifs étant orientées à la baisse et l'allocation jouant un rôle plutôt modeste dans le rendement des différents portefeuilles. Les marchés obligataires sont particulièrement touchés par le contexte actuel. On constate, sur le premier semestre de 2022, des moins-values inédites sur les différents segments de taux et de crédit. L'indice Bloomberg Global Aggregate, représentatif des obligations mondiales, cède plus de 20% sur 1 an glissant.

Dans le même temps, les actions continuent aussi de s'ajuster, confirmant la corrélation inhabituelle à la baisse des marchés actions et obligataires. Le CAC 40 perd 11,6% sur un an et l'indice représentant les actions mondiales, le MSCI World, perd lui plus de 21%.

LA POLITIQUE DE GESTION

Le fonds a continué d'être géré avec une volatilité limitée à 5%, s'appuyant pour cela sur un mécanisme d'exposition dynamique à une allocation stratégique.

Au dernier trimestre 2021 l'exposition est demeurée élevée, passant de 64% à 69% fin octobre avant de légèrement baisser à 67% fin décembre, grâce à des conditions de marché toujours propices aux actifs risqués : croissance robuste et risque inflationniste sous contrôle.

L'année 2022 voit en revanche une nette désensibilisation à l'allocation stratégique, qui diminue continuellement pour atteindre un niveau de 31% fin septembre 2022, avec un point bas à 28% fin août. Le conflit russo-ukrainien, une inflation explosive et les forts resserrements monétaires pratiqués par les banques centrales, ont à la fois pesé sur les actions et sur les obligations, menant à cette forte désindexation.

Quant à l'allocation stratégique, elle a été composée sur la période de 42% d'actions internationales, 27% d'obligations privées et de dettes émergentes, 15% de dettes souveraines, 10% d'obligations convertibles et 6% de fonds à performances absolues.

Les stratégies mises en œuvre au cours de l'exercice dans le cadre de la gestion sont les suivantes :

A l'instar de 2021, l'inflation a été une thématique prépondérante en 2022. L'invasion russe en Ukraine (le 24 février 2022) a conduit à de fortes tensions entre les pays occidentaux et la Russie ce qui a fait augmenter le prix des matières premières et notamment celui du gaz utilisé comme arme stratégique par le Kremlin. Cet événement s'ajoute à un contexte de tensions sur les chaînes d'approvisionnement à la suite de la réouverture des économies post Covid-19. Nous avons tout au long de l'année

positionné le fonds afin qu'il bénéficie de la hausse de l'inflation qui fut le premier moteur de performance en 2022. L'exposition a été néanmoins fortement réduite en août, les chiffres d'inflation publiés en Zone euro perdant de leur impact sur les valorisations. Dans un environnement marqué par d'un côté les banques centrales décidées à combattre l'inflation (qui n'est plus considérée par ces dernières comme transitoire) en accélérant le resserrement de leurs politiques monétaires et de l'autre les craintes de récession économique (rationnement du gaz, resserrement des conditions financières), nous avons conservé une sensibilité aux taux d'intérêt proche de celle de l'indice de référence jusqu'à la fin juin. Nous avons profité de la baisse des taux survenue durant l'été pour implémenter un positionnement de sous sensibilité aux taux qui bénéficie actuellement des fortes hausses du taux directeur de la Banque Centrale Européenne.

Les positionnements en valeur relative et mouvement de courbe ont marginalement contribué à la surperformance du portefeuille avec notamment un biais sous sensible Italie contre Allemagne durant le deuxième trimestre ainsi qu'un positionnement d'aplatissement de la courbe allemande durant l'été qui ont été deux moteurs de performance.

Enfin, le crédit a été le principal détracteur de la performance du fonds en 2022 souffrant des tensions géopolitiques et de la remontée des taux. Si nous avons profité du rebond de la classe d'actif durant l'été pour en réduire l'exposition notre surallocation aux émetteurs du secteur privé tout au long de l'année a été pénalisante.

Sur la période, la performance du FCP a été de -7,19%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
OFI INVEST ISR MONETAIRE PART I	252 634 627,07	220 359 907,21
OFI INVEST ISR MONETAIRE CT PART D	107 818 576,42	67 979 165,94
MULTI UNITS FRANCE SICAV LYXOR MSCI USA ESG BROAD CTB DR UCI	24 942 580,63	30 351 770,87
AMUNDI INDEX SOLU SICAV AM I MSCI PACIFIC EX JAPAN SRI PBA	19 492 359,38	25 243 274,87
ISHARES SURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF	20 814 157,31	19 437 138,24
MIRABAUD SUSTAINABLE CONVERTIBLES GLOBAL	14 370 714,87	22 547 296,86
ISHARES II PLC ACCUM SHS EUR ETF	16 618 252,01	18 725 905,53
ISHARES MSCI EM SRI UCITS ETF	12 740 563,60	21 942 291,49
ISHARES EURO CORP BOND ESG UCITS ETF	14 229 945,24	19 328 716,36
EXANE PLEIADE FUND 2 SICAV	9 761 472,08	19 396 372,23

Politique de vote

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fur et à mesure les droits de vote aux conditions fixées par la « Politique de vote » en vigueur au sein de la société de gestion consultable sur le site internet via le lien : www.ofi-invest-am.com.

Le rapport sur l'exercice des droits de vote par la Société de Gestion est disponible sur son site internet.

Description succincte de la procédure de sélection des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Investment Solutions, étant précisé que jusqu'au 4 juillet 2022, ce service était assuré par Aviva Investors Global Services Limited. A ce titre, elle utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Selon cette dernière, tous les intermédiaires sont choisis en fonction de leur solvabilité et doivent passer par un processus de sélection rigoureux basé sur des critères qualitatifs et quantitatifs. Une fois approuvées, les contreparties font l'objet d'un suivi et d'une analyse en continue de leur qualité d'exécution. Les facteurs clés pris en compte à cet égard sont : la couverture de marché ; la couverture des instruments; les protocoles de négociation ; les coûts de transaction ; l'efficacité et la fiabilité du traitement des opérations.

Pour plus d'informations, les porteurs peuvent se référer à la politique d'exécution et de sélection disponible sur le site : www.ofi-invest-am.com et dans le rapport annuel de la société de gestion.

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur notre site Internet à l'adresse : www.ofi-invest-am.com.

Risque global

La méthode de calcul du risque global du FCP sur les instruments financiers à terme est celle de la Value-at-Risk absolue telle que définie par Règlement général de l'AMF (99% 1 mois).

Politique de rémunérationPartie qualitative

Abeille Asset Management s'est dotée d'une politique de rémunération applicable à l'ensemble des mandataires sociaux et du personnel d'AAM, définissant les conditions de détermination de la rémunération fixe et de la rémunération variable du personnel de la société. Cette politique de rémunération intègre également l'application d'un dispositif spécifique applicable à la rémunération variable des « personnels régulés » au titre de son activité de gestion d'OPC (FIA et OPCVM). Ce dispositif prévoit, notamment, d'une part, le versement différé et étalé sur trois exercices d'une fraction de la rémunération variable et, d'autre part, le versement sous forme d'actions ou de parts d'OPC gérés de 50% de la rémunération variable.

Ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2016 au titre de l'exercice 2015 et a été agréé (dans le cadre de la mise en œuvre de la directive OPCVM 5) dans son intégralité par l'AMF le 6 avril 2017.

Pour les fonds UCITS, ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2018 au titre de l'exercice 2017.

Par ailleurs, Abeille Asset Management est dotée d'un Comité des rémunérations chargé de l'application et du suivi de cette politique. Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur demande auprès de la société de gestion, ainsi que sur le site internet à l'adresse suivante : www.ofi-invest-am.com

Partie quantitative

Au titre de l'exercice 2021, le montant des sommes versées par Abeille Asset Management à ses collaborateurs au titre de leur rémunération fixe s'élevait à 13 726 616 euros, hors charges patronales.

Le montant global de rémunération variable alloué au titre de l'exercice 2021 à l'ensemble des 157 salariés d'Abeille Asset Management (et payable postérieurement à la clôture de cet exercice aux conditions et modalités fixées par la Politique de Rémunération) s'élevait à 4 509 000 euros, hors charges patronales.

Le montant de rémunération variable alloué au titre de ce même exercice à des salariés entrant dans le cadre du dispositif de rémunération variable, mis en place en application de la directive 2014/91/UE (Directive OPCVM V), et de la directive 2011/61/UE (Directive AIFM), et soumis à différé partiel, s'élevait à 250 000 euros hors charges patronales, et concernait 1 salarié.

Effets de levier

Levier brut : 86%.

Levier net : 184%.

Informations sur la VaR :

	Maximum de la VaR	Minimum de la VaR	Moyenne de la VaR
Afer Patrimoine	10,94%	0,82%	1,74%

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2022.

SFDR**Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR**

AFER PATRIMOINE n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons qu'AFER PATRIMOINE ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères

de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Changements intervenus :

29/11/2021 : Mise à jour dénomination sociale + Mise à jour frais courants

01/01/2022 : Mise à jour règlementaire Taxonomie

11/02/2022 : Mise à jour annuelle

17/05/2022 : Russes + Mise à jour site web

Changement à intervenir :

Dans le cadre du projet de réorganisation du groupe Aéma ayant pour le but le rapprochement des entités de gestion d'actifs au sein d'un pôle unique, la branche d'activité de gestion de portefeuille classique d'ABEILLE ASSET MANAGEMENT serait apportée à la société OFI AM, étant précisé que l'opération ne sera définitive que le 31 décembre 2022 et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives.

En conséquence de cette opération, à compter du 1er janvier 2023, et sous réserve de l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers, le FCP changerait la société de gestion au profit d'OFI ASSET MANAGEMENT, société anonyme, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 384 940 342 et ayant son siège social situé au 20-22 rue Vernier, 75017 Paris, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 92-12, étant précisé que cette société de gestion changerait de dénomination pour devenir « OFI INVEST ASSET MANAGEMENT » à compter du 1er janvier 2023.

techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :	-
- Prêts de titres :	-
- Emprunts de titres :	-
- Prises en pension :	-
- Mises en pensions :	-
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :	164 749 458,99
- Change à terme :	16 349 440,35
- Future :	88 276 505,14
- Options :	60 123 513,50
- Swap :	-

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	CREDIT AGRICOLE
-	NATIXIS
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement AFER PATRIMOINE

14, rue Roquépine - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AFER PATRIMOINE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Fonds Commun de Placement AFER PATRIMOINE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Severine Ernest
KPMG le 30/12/2022 16:11:15



Séverine Ernest
Associée

comptes
annuels

BILANactif

	30.09.2022	30.09.2021
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	312 174 748,23	377 023 675,35
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	9 672 632,13	23 147 076,77
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	30 116,43
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	11 355 033,35	25 620 139,91
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	289 568 954,14	326 904 324,91
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 578 128,61	1 322 017,33
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	17 277 385,20	47 404 058,62
Opérations de change à terme de devises	16 084 690,39	46 509 277,34
Autres	1 192 694,81	894 781,28
Comptes financiers	21 079 561,68	20 886 429,92
Liquidités	21 079 561,68	20 886 429,92
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	350 531 695,11	445 314 163,89

BILAN passif

	30.09.2022	30.09.2021
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	339 522 380,31	392 373 861,62
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	4 891 408,14	-
• Report à nouveau	-	850 766,74
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-10 247 072,03	6 459 682,44
• Résultat de l'exercice	-2 112 512,42	-2 929 911,04
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	332 054 204,00	396 754 399,76
Instruments financiers	1 537 011,70	1 322 017,92
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 537 011,70	1 322 017,92
Autres opérations	-	-
Dettes	16 729 652,70	47 235 129,36
Opérations de change à terme de devises	16 398 890,65	46 378 010,70
Autres	330 762,05	857 118,66
Comptes financiers	210 826,71	2 616,85
Concours bancaires courants	210 826,71	2 616,85
Emprunts	-	-
Total du passif	350 531 695,11	445 314 163,89

HORS-bilan

30.09.2022

30.09.2021

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	88 276 505,08	88 599 831,56
- Marché à terme conditionnel (Options)	60 123 513,50	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	30.09.2022	30.09.2021
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	22 539,41	16 042,08
• Produits sur actions et valeurs assimilées	830 532,19	892 742,85
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	462 766,92	129 077,23
• Produits sur titres de créances	-	-58 333,82
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	1 315 838,52	979 528,34
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-38 509,36	-101 648,09
• Autres charges financières	-18 474,44	-12 853,81
Total (II)	-56 983,80	-114 501,90
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 258 854,72	865 026,44
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-3 472 339,45	-3 935 382,13
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-2 213 484,73	-3 070 355,69
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	100 972,31	140 444,65
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-2 112 512,42	-2 929 911,04

règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation des actifs

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

=> *Instruments financiers cotés*

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (Source : Valorisateur sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la société de gestion de portefeuille). Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (Source : Chambre de compensation).

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

=> *OPC*

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

=> *Titres de créance négociables*

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (Source : Valorisateur sur la base de données de marché) (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois.

Le taux est éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthode de comptabilisation

Comptabilisation des frais de transaction :

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes :

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des revenus courus.

Méthode d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPCVM) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPCVM) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPCVM).

Frais de gestion financière et frais administratifs externes

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de gestion financière et frais administratifs externes peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance, rémunérant la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs et sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- les coûts/frais opérationnels directs et indirects découlant des techniques de gestion efficace de portefeuille.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au document d'informations clés pour l'investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,95% TTC Taux maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2% TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	De 2,40 à 36 euros TTC (selon le pays)
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Devise de comptabilité

Le Fonds a adopté l'euro comme devise de référence de la comptabilité.

Indication des changements soumis à l'information particulière des porteurs

- Changements intervenus :

29/11/2021 : Mise à jour dénomination sociale + Mise à jour frais courants

01/01/2022 : Mise à jour réglementaire Taxonomie

armes

11/02/2022 : Mise à jour annuelle
17/05/2022 : Russes + Mise à jour site web

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Distribution et/ou capitalisation du résultat net et des plus-values nettes réalisées.


évolutionactif net

Devise	30.09.2022	30.09.2021
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	396 754 399,76	433 206 665,62
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	1 008 125,70	10 119 736,62
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-37 531 343,03	-59 632 118,06
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 112 193,35	16 737 664,94
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-21 511 088,64	-9 559 473,09
Plus-values réalisées sur contrats financiers	9 841 964,71	2 925 872,33
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-7 575 618,02	-3 449 349,25
Frais de transaction	-187 366,82	-208 776,82
Différences de change	6 371 023,74	1 032 932,04
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-15 891 579,79	9 621 134,66
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-15 901 603,25	-10 023,46
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-10 023,46	-9 631 158,12
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-599 717,76	1 258 966,18
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	364 629,56	964 347,32
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	964 347,32	-294 618,86
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-522 651,92	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-561 758,70
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-2 213 484,73	-3 070 355,69
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-1 000 652,55	-1 317 411,61
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-349 329,41
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	332 054 204,00	396 754 399,76

compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	11 355 033,35	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	71 143 588,03	77 256 430,61	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	11 355 033,35	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	21 079 561,68
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	210 826,71
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	71 143 588,03	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	326 060,75	474 281,17	3 754 014,32	6 800 677,11
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	21 079 561,68	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	210 826,71	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	37 079 090,00	15 208 250,00	18 856 248,03

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	JPY	CHF	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	1 937 168,22	2 717 624,69
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	5 730 582,89	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	2 892 286,21	3 517 039,67	-	2 234,40
Comptes financiers	3 213 313,43	414 718,39	-	11 644,81
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	8 902 604,08	1 653 746,73	-	-
Comptes financiers	-	-	72 574,81	138 251,90
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	72 552 200,58	6 374 498,06	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	17 277 385,20
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	5 784 810,92
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	10 299 879,47
Autres Créances :	
Dépôts de garantie (versés)	1 153 148,26
Ventes règlements différés	35 570,00
Coupons à recevoir	3 976,55
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	16 729 652,70
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	10 556 350,81
Montant total négocié des Achats à terme de devises	5 842 539,84
Autres Dettes :	
Somme à payer	263 572,05
Achats règlements différés	39 769,50
Débiteurs et créditeurs divers	27 420,50
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	1 768,5014	1 008 125,70	66 654,1192	37 531 343,03
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,95
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	7 423,63
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	205 960 871,40
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	30.09.2022	30.09.2021
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	850 766,74
Résultat	-2 112 512,42	-2 929 911,04
Total	-2 112 512,42	-2 079 144,30
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-2 112 512,42	-2 079 144,30
Total	-2 112 512,42	-2 079 144,30
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
17/03/2022	515 927,04	0,79
16/06/2022	484 725,50	0,76
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	1 000 652,54	1,55

	30.09.2022	30.09.2021
	EUR	EUR
Affectation des plus et moins-values nettes		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	5 892 060,69	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-10 247 072,03	6 459 682,44
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 000 652,54	-1 317 411,61
Total	-5 355 663,89	6 459 682,44
Affectation		
Distribution	-	535 999,09
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	5 923 683,35
Capitalisation	-5 355 663,89	-
Total	-5 355 663,89	6 459 682,44
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	687 178,3236
Distribution unitaire	-	0,78

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	30.09.2022	30.09.2021	30.09.2020	30.09.2019	28.09.2018
Actif net	332 054 204,00	396 754 399,76	433 206 665,62	507 000 541,43	616 482 249,78
Nombre de parts en circulation	622 292,7058	687 178,3236	773 971,5953	833 574,0467	1 016 934,1426
Valeur liquidative	533,59	577,36	559,71	608,22	606,21
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	2,33	0,78	-	-	0,12
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	0,48	3,09	3,57	2,91
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	0,04	0,08
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-12,00	-	-11,37	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : XXXXX

inventaire au 30.09.2022

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
GB00B02J6398	ADMIRAL GROUP	PROPRE	3 273,00	71 401,08	GBP	0,02
ES0105046009	AENA SME SA	PROPRE	401,00	42 866,90	EUR	0,01
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	587,00	69 007,72	EUR	0,02
NL0013267909	AKZO NOBEL NV	PROPRE	788,00	45 956,16	EUR	0,01
CH0432492467	ALCON INC	PROPRE	1 581,00	95 332,23	CHF	0,03
FR0010220475	ALSTOM	PROPRE	1 833,00	30 693,59	EUR	0,01
DK0010244425	A.P. MOELLER-MAERSK A	PROPRE	15,00	27 194,05	DKK	0,01
SE0007100581	ASSA ABLOY AB	PROPRE	2 491,00	48 048,15	SEK	0,01
IT0000062072	ASSICURAZIONI GENERALI	PROPRE	3 813,00	53 458,26	EUR	0,02
GB0009895292	ASTRAZENECA PLC	PROPRE	1 248,00	141 409,66	GBP	0,04
GB0002634946	BAE SYSTEMS PLC	PROPRE	2 873,00	25 855,69	GBP	0,01
DE0005200000	BEIERSDORF	PROPRE	1 475,00	148 901,25	EUR	0,04
GB00B0744B38	BUNZL	PROPRE	1 521,00	47 834,55	GBP	0,01
DK0010181759	CARLSBERG B	PROPRE	919,00	110 471,08	DKK	0,03
ES0105066007	CELLNEX TELECOM S.A.	PROPRE	1 311,00	41 676,69	EUR	0,01
FR001400AJ45	CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	PROPRE	1 855,00	42 952,53	EUR	0,01
DK0060448595	COLOPLAST B	PROPRE	1 075,00	112 163,35	DKK	0,03
GB00BJFFLV09	CRODA INTERNATIONAL PLC	PROPRE	938,00	68 896,40	GBP	0,02
FR0014003TT8	DASSAULT SYSTEMES SE	PROPRE	1 345,00	48 063,58	EUR	0,01
DE0005810055	DEUTSCHE BOERSE AG	PROPRE	1 008,00	169 596,00	EUR	0,05
DE0005557508	DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	PROPRE	6 395,00	111 861,34	EUR	0,03
IT0003492391	DIASORIN SPA	PROPRE	543,00	62 336,40	EUR	0,02
PTEDP0AM0009	EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	PROPRE	24 812,00	110 165,28	EUR	0,03
FI0009007884	ELISA OYJ	PROPRE	2 703,00	125 284,05	EUR	0,04
CH0016440353	EMS-CHEMIE HOLDING N	PROPRE	152,00	99 079,03	CHF	0,03

AFER PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IT0003128367	ENEL SPA	PROPRE	6 809,00	28 761,22	EUR	0,01
IT0003132476	ENI SPA	PROPRE	4 010,00	43 749,10	EUR	0,01
DE000ENAG999	E.ON SE	PROPRE	16 254,00	128 341,58	EUR	0,04
SE0000108656	ERICSSON LM-B SHS	PROPRE	9 271,00	55 847,81	SEK	0,02
FR0000121667	ESSILOR LUXOTTICA SA	PROPRE	772,00	108 350,20	EUR	0,03
NL0011585146	FERRARI NV	PROPRE	122,00	23 387,40	EUR	0,01
CH0030170408	GEBERIT AG-NOM	PROPRE	184,00	81 580,58	CHF	0,02
CH0010645932	GIVAUDAN N	PROPRE	46,00	143 266,96	CHF	0,04
GB00BN7SWP63	GSK PLC	PROPRE	6 415,00	95 450,17	GBP	0,03
GB00BMX86B70	HALEON PLC	PROPRE	10 255,00	32 631,14	GBP	0,01
GB0004052071	HALMA PLC	PROPRE	1 131,00	26 354,77	GBP	0,01
DE0006048408	HENKEL KGAA	PROPRE	653,00	38 069,90	EUR	0,01
FR0000052292	HERMES INTERNATIONAL	PROPRE	73,00	88 841,00	EUR	0,03
GB00B0LCW083	HIKMA PHARMACEUTICALS	PROPRE	2 031,00	31 555,03	GBP	0,01
GB0005405286	HSBC HOLDINGS PLC	PROPRE	27 536,00	146 622,30	GBP	0,04
ES0144580Y14	IBERDROLA SA	PROPRE	20 558,00	196 986,76	EUR	0,06
ES0148396007	INDITEX	PROPRE	3 066,00	65 244,48	EUR	0,02
IT0005090300	INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE SPA	PROPRE	4 912,00	44 060,64	EUR	0,01
SE0015811963	INVESTOR AB	PROPRE	3 019,00	45 425,31	SEK	0,01
PTJMT0AE0001	JERONIMO MARTINS SGPS SA	PROPRE	2 626,00	50 025,30	EUR	0,02
IE0004906560	KERRY GROUP A	PROPRE	2 095,00	190 603,10	EUR	0,06
FI0009013403	KONE B	PROPRE	1 117,00	44 244,37	EUR	0,01
NL0011794037	KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	PROPRE	7 782,00	203 382,57	EUR	0,06
NL0000009827	KONINKLIJKE DSM NV	PROPRE	568,00	66 711,60	EUR	0,02
NL0000009082	KONINKLIJKE KPN NV	PROPRE	49 797,00	138 037,28	EUR	0,04
CH0025238863	KUEHNE UND NAGEL INTERNATIONAL AG-NOM	PROPRE	883,00	184 988,59	CHF	0,06
DE000LEG1110	LEG IMMOBILIEN SE	PROPRE	690,00	42 338,40	EUR	0,01
FR0000120321	LOREAL SA	PROPRE	544,00	179 656,00	EUR	0,05
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	176,00	107 430,40	EUR	0,03
DE0006599905	MERCK KGAA	PROPRE	862,00	143 781,60	EUR	0,04

AFER PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DE0008430026	MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	PROPRE	355,00	87 862,50	EUR	0,03
GB00BDR05C01	NATIONAL GRID PLC	PROPRE	10 885,00	115 473,28	GBP	0,03
FI0009013296	NESTE CORPORATION	PROPRE	1 144,00	51 251,20	EUR	0,02
CH0038863350	NESTLE SA	PROPRE	2 485,00	275 973,66	CHF	0,08
FI4000297767	NORDEA BANK ABP	PROPRE	6 714,00	59 083,20	EUR	0,02
CH0012005267	NOVARTIS AG-NOM	PROPRE	2 847,00	223 017,95	CHF	0,07
DK0060534915	NOVO NORDISK	PROPRE	2 849,00	291 741,40	DKK	0,09
DK0060336014	NOVOZYMES AS-B	PROPRE	1 178,00	60 710,46	DKK	0,02
FR0000133308	ORANGE	PROPRE	9 603,00	88 808,54	EUR	0,03
DK0060094928	ORSTED SH	PROPRE	974,00	79 578,91	DKK	0,02
CH0024608827	PARTNERS GROUP HOLDING N	PROPRE	90,00	75 102,68	CHF	0,02
FR0000120693	PERNOD RICARD	PROPRE	1 198,00	226 242,30	EUR	0,07
GB00BGXQNP29	PHOENIX GROUP HOLDINGS PLC	PROPRE	9 287,00	55 747,40	GBP	0,02
NL0012169213	QIAGEN NV	PROPRE	2 388,00	102 636,24	EUR	0,03
GB00B24CGK77	RECKITT BENCKISER GROUP PLC	PROPRE	1 979,00	134 759,62	GBP	0,04
ES0173093024	RED ELECTRICA CORPORACION SA	PROPRE	1 412,00	22 182,52	EUR	0,01
GB00B2B0DG97	RELX PLC	PROPRE	4 157,00	104 303,94	GBP	0,03
GB00B082RF11	RENTOKIL INITIAL	PROPRE	5 335,00	29 027,61	GBP	0,01
GB0007188757	RIO TINTO PLC	PROPRE	2 310,00	128 871,47	GBP	0,04
CH0012032048	ROCHE HOLDING LTD	PROPRE	1 099,00	368 669,93	CHF	0,11
GB00B8C3BL03	SAGE GRP	PROPRE	5 977,00	47 483,64	GBP	0,01
GB00B019KW72	SAINSBURY(J)	PROPRE	40 408,00	80 254,26	GBP	0,02
FI0009003305	SAMPO A	PROPRE	2 804,00	122 703,04	EUR	0,04
FR0000120578	SANOFI	PROPRE	2 870,00	225 008,00	EUR	0,07
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	1 392,00	117 095,04	EUR	0,04
GB00B5ZN1N88	SEGRO PLC REIT	PROPRE	7 743,00	66 436,63	GBP	0,02
GB00B1FH8J72	SEVERN TRENT PLC	PROPRE	1 724,00	46 262,76	GBP	0,01
CH0002497458	SGS SA-NOM	PROPRE	56,00	123 418,38	CHF	0,04
DE0007236101	SIEMENS AG-NOM	PROPRE	506,00	51 207,20	EUR	0,02
IT0003153415	SNAM RETE GAS	PROPRE	23 116,00	95 838,94	EUR	0,03

AFER PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CH0008742519	SWISSCOM N	PROPRE	214,00	102 871,81	CHF	0,03
DE000SYM9999	SYMRISE	PROPRE	966,00	97 034,70	EUR	0,03
NO0010063308	TELENOR	PROPRE	6 317,00	58 971,68	NOK	0,02
SE0000667925	TELIA COMPANY SHS	PROPRE	18 102,00	53 332,02	SEK	0,02
GB00BLGZ9862	TESCO PLC	PROPRE	31 371,00	73 923,46	GBP	0,02
FR0000120271	TOTAL ENERGIES SE	PROPRE	2 083,00	100 556,83	EUR	0,03
DK0060636678	TRYGVESTA	PROPRE	6 739,00	142 203,78	DKK	0,04
GB00B10RZP78	UNILEVER	PROPRE	4 034,00	182 417,48	EUR	0,05
GB00B39J2M42	UNITED UTILITIES GROUP PLC	PROPRE	3 673,00	37 198,75	GBP	0,01
FR0000125486	VINCI SA	PROPRE	561,00	46 658,37	EUR	0,01
GB00BH4HKS39	VODAFONE GROUP	PROPRE	20 988,00	24 183,08	GBP	0,01
DE000A1ML7J1	VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	PROPRE	3 643,00	80 911,03	EUR	0,02
NL0000395903	WOLTERS KLUWER CVA	PROPRE	2 257,00	225 519,44	EUR	0,07
CH0011075394	ZURICH INSURANCE GROUP AG	PROPRE	400,00	163 866,42	CHF	0,05
Total Action				9 672 632,13		2,91
Obligation						
ES0000012G42	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.2% 31/10/2040	PROPRE	77 000,00	53 660,71	EUR	0,02
FR0014002WK3	BTF 0% 25/11/2031	PROPRE	190 000,00	150 639,03	EUR	0,05
IT0005421703	BTPS 1.8% 01/03/2041	PROPRE	90 000,00	60 248,78	EUR	0,02
IT0005441883	BTPS 2.15% 01/03/2072	PROPRE	40 000,00	24 034,52	EUR	0,01
IT0005496770	BTPS 3.25% 01/03/2038	PROPRE	120 000,00	103 347,27	EUR	0,03
DE0001102531	BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0.0% 15/02/2031	PROPRE	447 537,00	378 593,93	EUR	0,11
DE0001102606	BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 1.70% 15/08/2032	PROPRE	130 000,00	125 786,52	EUR	0,04
IT0005436693	BUONI POLIENNALI DEL TES 0.60% 01/08/2031	PROPRE	360 000,00	263 086,73	EUR	0,08
IT0005494239	BUONI POLIENNALI DEL TES 2.5% 01/12/2032	PROPRE	310 000,00	262 376,64	EUR	0,08
EU000A284469	EUROPEAN UNION 0.30% 04/11/2050	PROPRE	7 000,00	3 522,51	EUR	0,00
EU000A3K4C42	EUROPEAN UNION 0.4% 04/02/2037	PROPRE	15 602,00	10 893,38	EUR	0,00
DE0001141794	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 05/04/2024	PROPRE	70 000,00	68 382,30	EUR	0,02
DE0001102408	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2026	PROPRE	310 000,00	289 301,30	EUR	0,09
DE0001102473	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2029	PROPRE	325 500,00	284 203,82	EUR	0,09

AFER PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DE0001102507	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2030	PROPRE	520 000,00	444 922,40	EUR	0,13
DE0001102440	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.5% 15/02/2028	PROPRE	137 315,00	127 921,88	EUR	0,04
DE0001135432	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 3.25% 04/07/2042	PROPRE	50 000,00	58 971,59	EUR	0,02
FI4000441878	FINNISH GOVERNMENT 0.0% 15/09/2030	PROPRE	40 000,00	32 629,48	EUR	0,01
FI4000480488	FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2052	PROPRE	10 000,00	4 837,89	EUR	0,00
FI4000517677	FINNISH GOVERNMENT 0.50% 15/04/2043	PROPRE	50 000,00	32 178,31	EUR	0,01
FR0014004J31	FRANCE GOVT OF 0.75% 25/05/2053	PROPRE	41 150,00	22 975,66	EUR	0,01
FR0011883966	FRANCE OAT 2.5 05/25/30	PROPRE	100 000,00	101 751,11	EUR	0,03
FR0014003513	FRANCE REPUBLIC 0% 25/02/2027	PROPRE	130 000,00	117 911,95	EUR	0,04
FR0013508470	FRANCE 0% 25/02/2026	PROPRE	410 000,00	382 190,93	EUR	0,12
FR0013451507	FRANCE 0% 25/11/2029	PROPRE	85 320,00	71 905,82	EUR	0,02
FR0013515806	FRANCE 0.5% 25/05/2040	PROPRE	70 000,00	45 984,63	EUR	0,01
FR0014002JM6	FRANCE 0.5% 25/06/2044	PROPRE	63 805,00	39 018,07	EUR	0,01
FR0013250560	FRANCE 1% 25/05/2027	PROPRE	340 000,00	322 600,99	EUR	0,10
FR0013313582	FRANCE 1.25% 25/05/2034	PROPRE	360 000,00	304 542,20	EUR	0,09
FR0012993103	FRANCE 1.5% 25/05/2031	PROPRE	170 000,00	158 320,09	EUR	0,05
FR0013404969	FRANCE 1.5% 25/05/2050	PROPRE	87 556,00	63 598,28	EUR	0,02
FR0013234333	FRANCE 1.75% 25/06/2039	PROPRE	172 035,00	145 671,92	EUR	0,04
FR0013131877	FRENCH REPUBLIC 0.5% 25/05/2026	PROPRE	380 000,00	359 277,92	EUR	0,11
FR0013480613	FRENCH REPUBLIC 0.75% 25/05/2052	PROPRE	78 856,00	45 032,64	EUR	0,01
FR0013154044	FRENCH REPUBLIC 1.25% 25/05/2036	PROPRE	110 000,00	89 681,41	EUR	0,03
FR0013154028	FRENCH REPUBLIC 1.75% 25/05/2066	PROPRE	47 914,00	34 713,63	EUR	0,01
FR0013257524	FRENCH REPUBLIC 2% 25/05/2048	PROPRE	97 914,00	81 478,54	EUR	0,02
IE00BKFVC568	IRELAND 0.2% 15/05/2027	PROPRE	50 000,00	45 644,40	EUR	0,01
IE00BMD03L28	IRISH GOVT 0.35% 18/10/2032	PROPRE	340 806,00	272 368,54	EUR	0,08
IE00BMQ5JM72	IRISH GOVT 0.55% 22/04/2041	PROPRE	30 000,00	19 644,49	EUR	0,01
IE00BKFVC899	IRISH 0.2% 18/10/2030	PROPRE	295 000,00	247 449,62	EUR	0,07
IT0005419848	ITALIAN REPUBLIC 0.5% 01/02/2026	PROPRE	130 000,00	118 318,92	EUR	0,04
IT0005449969	ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/12/2031	PROPRE	310 000,00	231 678,94	EUR	0,07
IT0005413171	ITALIAN REPUBLIC 1.65% 01/12/2030	PROPRE	176 000,00	146 051,53	EUR	0,04

AFER PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IT0005508590	ITALIAN REPUBLIC 4.0% 30/04/2035	PROPRE	169 000,00	164 474,09	EUR	0,05
BE0000353624	KINGDOM OF BELGIUM 0.65% 22/06/2071	PROPRE	22 659,00	9 872,35	EUR	0,00
BE0000341504	KINGDOM OF BELGIUM 0.8% 22/06/2027	PROPRE	190 000,00	178 188,93	EUR	0,05
BE0000346552	KINGDOM OF BELGIUM 1.25% 22/04/2033	PROPRE	225 284,00	196 604,83	EUR	0,06
BE0000355645	KINGDOM OF BELGIUM 1.4% 22/06/2053	PROPRE	29 156,00	19 584,73	EUR	0,01
BE0000348574	KINGDOM OF BELGIUM 1.70% 22/06/2050	PROPRE	22 871,00	17 106,11	EUR	0,01
NL0013552060	KINGDOM OF NETHERLANDS 0.5% 15/01/2040	PROPRE	80 000,00	57 172,72	EUR	0,02
NL0010721999	KINGDOM OF NETHERLANDS 2.75% 15/01/2047	PROPRE	41 638,00	44 906,99	EUR	0,01
ES0000012I08	KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2028	PROPRE	241 000,00	208 563,81	EUR	0,06
ES0000012B62	KINGDOM OF SPAIN 0.35% 30/07/2023	PROPRE	330 000,00	326 060,75	EUR	0,10
ES0000012F76	KINGDOM OF SPAIN 0.5% 30/04/2030	PROPRE	76 000,00	63 697,93	EUR	0,02
ES0000012G00	KINGDOM OF SPAIN 1% 31/10/2050	PROPRE	39 000,00	21 669,89	EUR	0,01
ES00000128P8	KINGDOM OF SPAIN 1.5% 30/04/2027	PROPRE	500 000,00	480 021,03	EUR	0,14
ES0000012K46	KINGDOM OF SPAIN 1.9% 31/10/2052	PROPRE	37 000,00	25 400,97	EUR	0,01
ES0000012K61	KINGDOM OF SPAIN 2.55% 31/10/2032	PROPRE	270 000,00	254 908,53	EUR	0,08
ES00000126B2	KINGDOM OF SPAIN 2.75% 31/10/24	PROPRE	200 000,00	207 571,15	EUR	0,06
ES00000128E2	KINGDOM OF SPAIN 3.45% 30/07/2066	PROPRE	30 000,00	28 402,51	EUR	0,01
ES0000012932	KINGDOM OF SPAIN 4.20% 31/01/37	PROPRE	24 000,00	26 756,32	EUR	0,01
ES00000121S7	KINGDOM OF SPAIN 4.7% 30/07/41	PROPRE	24 000,00	28 170,93	EUR	0,01
ES00000124H4	KINGDOM OF SPAIN 5.15% 31/10/2044	PROPRE	10 000,00	12 917,00	EUR	0,00
ES0000012411	KINGDOM OF SPAIN 5.75% 30/07/32	PROPRE	120 000,00	147 627,27	EUR	0,04
NL0015031501	KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2027	PROPRE	350 000,00	320 422,55	EUR	0,10
NL0015614579	KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2052	PROPRE	30 000,00	15 138,00	EUR	0,00
NL0014555419	NETHERLANDS GOVERNMENT 0% 15/07/2030	PROPRE	110 000,00	92 353,80	EUR	0,03
FR0010916924	OAT 3.5% 25/04/26	PROPRE	40 000,00	42 496,29	EUR	0,01
AT0000A2NW83	REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2031	PROPRE	76 000,00	60 940,98	EUR	0,02
AT0000A269M8	REPUBLIC OF AUSTRIA 0.5% 20/02/2029	PROPRE	60 000,00	53 001,83	EUR	0,02
AT0000A2EJ08	REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/03/2051	PROPRE	30 000,00	17 907,88	EUR	0,01
AT0000A2HLC4	REPUBLIC OF AUSTRIA 0.85% 30/06/2120	PROPRE	38 000,00	16 516,66	EUR	0,00
AT0000A10683	REPUBLIC OF AUSTRIA 2.4% 23/05/2034	PROPRE	60 000,00	57 678,36	EUR	0,02

AFER PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
AT0000A0VRQ6	REPUBLIC OF AUSTRIA 3.15% 20/06/44	PROPRE	30 000,00	31 808,10	EUR	0,01
AT0000A04967	REPUBLIC OF AUSTRIA 4.15% 15/03/2037	PROPRE	20 000,00	23 244,12	EUR	0,01
BE0000350596	REPUBLIC OF BELGIUM 0.4% 22/06/2040	PROPRE	140 000,00	89 220,98	EUR	0,03
FI4000440557	REPUBLIC OF FINLAND 0.25% 15/09/2040	PROPRE	50 000,00	31 803,66	EUR	0,01
IT0005170839	REPUBLIC OF ITALY 1.6% 01/06/2026	PROPRE	1 000 000,00	943 364,48	EUR	0,28
IT0005246340	REPUBLIC OF ITALY 1.85% 15/05/2024	PROPRE	200 000,00	198 327,72	EUR	0,06
IT0005177909	REPUBLIC OF ITALY 2.250% 01/09/2036	PROPRE	40 000,00	31 198,36	EUR	0,01
IT0005398406	REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2050	PROPRE	65 000,00	45 205,25	EUR	0,01
IT0005217390	REPUBLIC OF ITALY 2.8% 01/03/2067	PROPRE	35 000,00	24 752,44	EUR	0,01
IT0005321325	REPUBLIC OF ITALY 2.95% 01/09/2038	PROPRE	46 000,00	38 188,47	EUR	0,01
IT0005377152	REPUBLIC OF ITALY 3.1% 01/03/2040	PROPRE	22 000,00	18 370,40	EUR	0,01
IT0005358806	REPUBLIC OF ITALY 3.35% 01/03/2035	PROPRE	41 000,00	36 718,73	EUR	0,01
IT0005024234	REPUBLIC OF ITALY 3.5% 01/03/2030	PROPRE	108 000,00	104 690,95	EUR	0,03
PTOTEOOE0033	REPUBLIC OF PORTUGAL 0.3% 17/10/2031	PROPRE	20 000,00	15 782,06	EUR	0,00
PTOTENOE0034	REPUBLIC OF PORTUGAL 0.9% 12/10/2035	PROPRE	15 526,00	11 768,13	EUR	0,00
PTOTEPOE0032	REPUBLIC OF PORTUGAL 1.15% 11/04/2042	PROPRE	25 866,00	17 702,79	EUR	0,01
PTOTEYOE0031	REPUBLIC OF PORTUGAL 1.65% 16/07/2032	PROPRE	64 205,00	56 600,93	EUR	0,02
PTOTETOE0012	REPUBLIC OF PORTUGAL 2.875% 21/07/2026	PROPRE	150 000,00	154 274,63	EUR	0,05
PTOTEBOE0020	REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/02/2045	PROPRE	1 378,00	1 548,37	EUR	0,00
ES0000012J07	SPAIN 1% 30/07/2042	PROPRE	57 000,00	36 976,37	EUR	0,01
Total Obligation				11 355 033,35		3,42
O.P.C.V.M.						
LU0232467083	AB FCP I FCP SUSTAINABLE US THEMATIC PORTFOLIO FCP	PROPRE	192 754,429	8 336 629,05	EUR	2,51
FR0010706077	ALF ALPHA PART C	PROPRE	13 128,1667	0,00	EUR	0,00
LU1602144906	AMUNDI INDEX SOLU SICAV AM I MSCI PACIFIC EX JAPAN SRI PBA	PROPRE	6 437,00	3 551 936,60	EUR	1,07
LU0823438493	BNP PARIBAS FUNDS GREEN TIGERS SICAV	PROPRE	34 395,00	6 240 284,85	EUR	1,88
LU1458428759	BNP PARIBAS FUNDS SCAV SUSTAINABLE US VA MU FAC EQ SICAV	PROPRE	14 775,00	2 320 503,75	USD	0,70
LU1644441807	CANDRIAM SUSTAINABLE SICAV BOND GLOBAL HIGH YIELD	PROPRE	9 119,575	8 759 716,57	EUR	2,64
LU2211182196	CANDRIM SUSTAINABLE SICAV BOND GLOBAL SICAV	PROPRE	4 351,85	3 630 052,16	EUR	1,09
FR0010725507	CPR CONVEX ESG	PROPRE	0,003	0,75	EUR	0,00

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
LU0478205379	DB X-TRACKERS II- IBOXX EUR LIQUID CORPORATE UCITS ETF	PROPRE	23 794,00	3 296 777,67	EUR	0,99
LU2049492049	EXANE PLEIADE FUND 2 SICAV	PROPRE	541,7707	6 283 971,26	EUR	1,89
IE00BYZTVT56	ISHARES EURO CORP BOND ESG UCITS ETF	PROPRE	372 678,00	1 663 634,59	EUR	0,50
IE00B52VJ196	ISHARES II PLC ACCUM SHS EUR ETF	PROPRE	33 807,00	1 710 634,20	EUR	0,52
IE00BF3N7102	ISHARES II PLC ISHARES USD HIGH YIELD CORP BD UCITS ETF	PROPRE	797 381,00	3 127 527,63	EUR	0,94
IE00BKPSFD61	ISHARES IV PLC ISHARES CHINA CNY BOND UCITS ETF	PROPRE	625 128,00	3 410 079,14	USD	1,03
IE00BYVJRP78	ISHARES MSCI EM SRI UCITS ETF	PROPRE	1 106 916,00	7 101 973,06	EUR	2,14
IE00B66F4759	ISHARES SURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF	PROPRE	53 790,00	4 606 575,60	EUR	1,39
IE00BKT1CS59	ISHARES V PLC JP MORGAN USD EM CORP BOND UCITS ETF	PROPRE	980 300,00	4 107 358,97	EUR	1,24
FR0010470609	LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE FCP	PROPRE	215,00	3 011 253,45	EUR	0,91
LU1900068914	LYXOR MSCI CHINA ESG LEADERS EXTRA DR UCITS ETF	PROPRE	11 524,00	1 005 584,24	EUR	0,30
LU0963989560	MIRABAUD SUSTAINABLE CONVERTIBLES GLOBAL	PROPRE	56 240,616	7 051 448,43	EUR	2,12
FR0011363423	MULTI UNITS FRANCE SICAV LYXOR MSCI USA ESG BROAD CTB DR UCI	PROPRE	8 302,00	3 049 777,89	EUR	0,92
FR0011024249	OFI INVEST ISR CREDIT BONDS EURO FCP	PROPRE	6 945,00	8 614 578,00	EUR	2,59
FR0011614239	OFI INVEST ISR CREDIT COURT EURO FCP	PROPRE	59 790,00	61 954 995,90	EUR	18,66
FR0010510479	OFI INVEST ISR MONÉTAIRE CT PART D	PROPRE	6 471,00	62 888 672,34	EUR	18,94
FR0010815589	OFI INVEST ISR MONÉTAIRE PART I	PROPRE	61 729,00	62 490 735,86	EUR	18,82
FR0010969550	OFI INVEST YIELD CURVE ABSOLUTE RETURN FCP	PROPRE	9 641,00	10 011 889,27	EUR	3,02
IE00BKFB6K94	UBS IRL FUND SOLUTIONS PLC MSCI CHINA A SF UCITS ETF	PROPRE	11 287,00	1 342 362,91	EUR	0,40
Total O.P.C.V.M.				289 568 954,14		87,21
Total Valeurs mobilières				310 596 619,62		93,54
Options						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
SPX2210CU13	SPX/202210/C/3850.	PROPRE	76,00	98 524,98	USD	0,03
SPX2210CU14	SPX/202210/C/3900.	PROPRE	-76,00	-57 408,26	USD	-0,02
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				41 116,72		0,01
Total Options				41 116,72		0,01
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR G1	PROPRE	-407 104,91	-407 104,91	EUR	-0,12
	APPEL MARGE JPY G1	PROPRE	-17 424 999,00	-122 884,86	JPY	-0,04

AFER PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	APPEL MARGE USD G1	PROPRE	127 795,31	130 449,97	USD	0,04
Total APPELS DE MARGES				-399 539,80		-0,12
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-27 420,50	-27 420,50	EUR	-0,01
Total AUTRES				-27 420,50		-0,01
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-39 769,50	-39 769,50	EUR	-0,01
	BANQUE AUD SGP G1	PROPRE	-209 358,30	-137 401,26	AUD	-0,04
	BANQUE CHF SGP G1	PROPRE	-69 976,63	-72 574,81	CHF	-0,02
	BANQUE DKK SGP G1	PROPRE	-1 782,95	-239,79	DKK	-0,00
	BANQUE EUR SGP G1	PROPRE	17 439 885,05	17 439 885,05	EUR	5,25
	BANQUE GBP SGP G1	PROPRE	5 895,24	6 717,46	GBP	0,00
	BANQUE HKD SGP G1	PROPRE	-541,11	-70,36	HKD	-0,00
	BANQUE JPY SGP G1	PROPRE	58 806 819,00	414 718,39	JPY	0,12
	BANQUE MXN SGP G1	PROPRE	2 000,12	101,54	MXN	0,00
	BANQUE NOK SGP G1	PROPRE	51 517,97	4 825,81	NOK	0,00
	BANQUE SEK SGP G1	PROPRE	-5 876,00	-540,49	SEK	-0,00
	BANQUE USD SGP G1	PROPRE	3 147 922,50	3 213 313,43	USD	0,97
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	35 570,00	35 570,00	EUR	0,01
Total BANQUE OU ATTENTE				20 864 535,47		6,28
DEPOSIT DE GARANTIE						
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	528 633,30	528 633,30	EUR	0,16
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	24 195 000,00	170 628,37	JPY	0,05
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	444 650,00	453 886,59	USD	0,14
Total DEPOSIT DE GARANTIE				1 153 148,26		0,35
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-263 571,23	-263 571,23	EUR	-0,08
	PRN-1COMGESTFIN	PROPRE	-0,82	-0,82	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				-263 572,05		-0,08
Total Liquidites				21 327 151,38		6,42
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
RVL161222	E MINI RUSS 200 1222	PROPRE	24,00	-271 688,87	USD	-0,08

AFER PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DED151223	EURO STOXX 1223	PROPRE	173,00	115 510,00	EUR	0,03
DED201224	EURO STOXX 1224	PROPRE	-162,00	-40 550,00	EUR	-0,01
VG161222	EURO STOXX 50 1222	PROPRE	-115,00	217 350,00	EUR	0,07
ES161222	S&P 500 EMINI 1222	PROPRE	-13,00	262 348,80	USD	0,08
KG161222	STOXX 600 O 1222	PROPRE	114,00	-103 455,09	EUR	-0,03
TP091222	TOPIX INDEX 1222	PROPRE	-25,00	116 255,78	JPY	0,04
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				295 770,62		0,09
Taux (Livraison du sous-jacent)						
OE121222	EURO BOBL 1222	PROPRE	127,00	-400 510,00	EUR	-0,12
RX121222	EURO BUND 1222	PROPRE	-3,00	17 610,00	EUR	0,01
RX121222	EURO BUND 1222	PROPRE	-48,00	170 390,00	EUR	0,05
UB121222	EURO BUXL 1222	PROPRE	1,00	-12 300,00	EUR	-0,00
DU121222	EURO SCHATZ 1222	PROPRE	-346,00	405 280,00	EUR	0,12
IK1121222	EURO-BTP FU 1222	PROPRE	-4,00	19 410,00	EUR	0,01
OAT121222	EURO-OAT FU 1222	PROPRE	-3,00	18 370,00	EUR	0,01
JB201222	JAPANESE 10 1222	PROPRE	-3,00	6 629,08	JPY	0,00
TY301222	US 10 YR NO 1222	PROPRE	30,00	-92 826,52	USD	-0,03
UXY301222	US 10YR ULTRA T 1222	PROPRE	35,00	-28 283,19	USD	-0,01
Total Taux (Livraison du sous-jacent)				103 769,37		0,03
Total Futures				399 539,99		0,12
Coupons						
Action						
GB00BJFFLV09	CRODA INTERNATIONAL	ACHLIG	563,00	301,52	GBP	0,00
SE0000108656	ERICSSON LM-B SHS	ACHLIG	9 271,00	746,17	SEK	0,00
GB00BN7SWP63	GSK PLC	ACHLIG	6 409,00	1 186,71	GBP	0,00
FI0009013296	NESTE	ACHLIG	1 144,00	304,88	EUR	0,00
FR0000120271	TOTAL ENERGIES	ACHLIG	2 083,00	1 437,27	EUR	0,00
Total Action				3 976,55		0,00
Total Coupons				3 976,55		0,00
Change a terme						
Change a terme						
	OACT 221019 JPY/EUR	RECU	238 506 000,00	1 683 416,92	JPY	0,51
	OACT 221019 JPY/EUR	VERSE	-1 732 799,58	-1 732 799,58	EUR	-0,52

AFER PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	OACT 221019 JPY/EUR	RECU	235 782 000,00	1 662 994,38	JPY	0,50
	OACT 221019 JPY/EUR	VERSE	-1 704 470,17	-1 704 470,17	EUR	-0,51
	OACT 221019 USD/EUR	RECU	775 000,00	789 902,03	USD	0,24
	OACT 221019 USD/EUR	VERSE	-764 600,06	-764 600,06	EUR	-0,23
	OACT 221019 USD/EUR	RECU	1 624 000,00	1 648 497,59	USD	0,50
	OACT 221019 USD/EUR	VERSE	-1 640 670,03	-1 640 670,03	EUR	-0,49
	OVCT 221019 JPY/EUR	RECU	1 684 327,40	1 684 327,40	EUR	0,51
	OVCT 221019 JPY/EUR	VERSE	-233 620 000,00	-1 653 746,73	JPY	-0,50
	OVCT 221019 USD/EUR	RECU	1 754 328,73	1 754 328,73	EUR	0,53
	OVCT 221019 USD/EUR	VERSE	-1 780 000,00	-1 817 818,76	USD	-0,55
	OVCT 221019 USD/EUR	RECU	3 426 366,94	3 426 366,94	EUR	1,03
	OVCT 221019 USD/EUR	VERSE	-3 494 000,00	-3 566 456,97	USD	-1,07
	OVCT 221019 USD/EUR	RECU	3 434 856,40	3 434 856,40	EUR	1,03
	OVCT 221019 USD/EUR	VERSE	-3 453 000,00	-3 518 328,35	USD	-1,06
Total Change a terme				-314 200,26		-0,09
Total Change a terme				-314 200,26		-0,09
Total AFER PATRIMOINE				332 054 204,00		100,00